

Le 17 mars à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES SAUF

Absents représentés: Yvonne THIMOND (représentée par Régis NOIZET), Romain GIRARDIN (représenté par Pascal POISSON)

Absents non représentés, non excusés: Morgane DOR, Jérémy ARAQUE

Marc GEORGET, Trésorier, présent

Karine BOCQUET a été nommé secrétaire

Après avoir constaté que le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20h30.

Lecture du registre des délibérations du 3 mars 2015 par le secrétaire de séance

Adopté à l'unanimité

COMMUNICATIONS

- Remerciement Famille NIVET pour le décès de Monsieur André NIVET
- Secours catholique - remerciement pour la subvention
- DINA - remerciement pour la subvention
- Le regard au bout des doigts - remerciement pour la subvention
- Etablissement français du sang - remerciement pour l'accueil du don du sang
- 18/03/2015 à 18h - réunion commission animation - préparation de la chasse aux œufs
- 20/03/2015 à 20h au Centre la Rochefoucauld AG Téléthon
- 21/03/2015 à 10h AG du FNATH
- 22/03 et 29/03 2015 - Elections départementales
- 23/03 à 20h30 Réunion de préparation forum des associations
- 24/03/2015 à 16h AG du Club joie de Vivre
- 24/03/2015 à 17h Commission des finances
- 3/04/2015 à 16h Inauguration du local 2 bis rue de la libération
- 6/04/2015 à 10h30 Chasse aux œufs
- 8/04/2015 à 20h30 Conseil Municipal (budget)
- 11/04/2015 à 12h Conseil Municipal (PLU)
- Les travaux Impasse du four se poursuivent, une réunion de chantier a lieu tous les matins à 8h, les membres du conseil peuvent y participer
- Un devis pour l'installation d'une borne électrique a été demandé à GTIE
- Une réflexion est en cours pour la mise en place d'une opération programmée de l'habitat (OPAH)
- La vente de plusieurs parcelles est programmée, le conseil municipal sera sollicité après l'avis des domaines et les enquêtes publiques nécessaires à leur déclassement

DELIBERATIONS

2015 – 9486 Débat d'orientation budgétaire

Conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, un débat d'orientation budgétaire doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Madame Nathalie VERON présente les orientations budgétaires pour 2015.

Concernant les investissements, les membres du conseil municipal indiquent que la construction de l'école est une priorité.

Monsieur le Maire indique qu'une somme supplémentaire sera inscrite pour les travaux des églises. Il est également précisé que certains projets pourront commencer en 2015 et se poursuivre l'année prochaine. C'est le cas notamment pour la vidéoprotection ou bien les travaux dans les églises.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, déclare avoir procédé au débat d'orientation budgétaire.

Adopté à l'unanimité

2015 – 9487 Validation du document unique

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur le document unique établi par le bureau de contrôle bureau veritas. Monsieur le Maire explique que le décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 impose la création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Celui-ci recense, évalue et analyse l'ensemble des risques professionnels de chaque poste de travail ainsi que des plans d'actions.

Le conseil municipal, après avoir délibéré:
DECIDE de valider le document unique
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le document unique

Adopté à l'unanimité

2015 – 9488 MAPA extension du parking impasse du four - travaux complémentaires

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur le devis de l'entreprise COLAS EST pour des travaux supplémentaires dans le cadre de l'extension du parking situé impasse du four. Le montant HT des travaux est de 10 500€ HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré:
DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise COLAS EST pour un montant de 10 500€ HT
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise COLAS EST.

Adopté à la majorité avec 1 voix contre, Céline PECHART

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22h05*

Etienne DHUICQ

Maire de Montmirail

